

# Communication en Question

www.comenquestion.com

n° 3, Juin / Juillet 2014

ISSN : 2306 - 5184

---

**L'INFORMATISATION                    DU                    SYSTEME  
D'INFORMATION                    DOCUMENTAIRE  
CONGOLAIS.**

83

*The computerization of the Congolese documentary information system*

---

**Jean-Félix MAKOSSO<sup>1</sup>**  
Maitre-Assistant  
Université Marien N'Gouabi, Congo  
makossofr@yahoo.fr

---

<sup>1</sup> Docteur en Sciences de l'information et de la communication de l'université Charles de Gaulle Lille 3. Il est Maître-assistant et enseigne au département des Sciences et Techniques de la Communication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien N'Gouabi. Ses travaux portent sur la communication participative pour le développement et la bibliologie.

## **RÉSUMÉ**

Les prémices du système d'information documentaire congolais remontent aux années 1960 (Glenisson, 1969). Il s'est structuré avec le décret N° 71/321 du 27 septembre 1971. Il est pour l'essentiel constitué de quelques unités documentaires publiques en buttes à des nombreuses difficultés de fonctionnement. Après quelques initiatives infructueuses pour en faire un système dynamique et efficient, il est pratiquement tombé en déshérence. La situation des unités documentaires est pour le moins catastrophique. Elles sont restées en marge des évolutions en cours dans le secteur de la gestion de l'information issues de l'avènement des technologies de l'information et de la communication. Cependant à partir de 2009, il connaît des légers frémissements avec l'informatisation de la grande bibliothèque universitaire et, quelques années plus tôt de celle du Centre National de documentation et de l'information scientifique et technique. Serait-ce l'amorce d'un processus de dynamisation du système afin de répondre de façon adéquate aux besoins en information des usagers?

**Mots clés :** Informatisation, système d'information documentaire, congolais

## **ABSTRACT**

Summary: The beginning of the congolese document information system back to the 1960 (Glenisson, 1969). It is structured with the decree 71/321 of 27 of September 1971. It is essentially made up of some public document units mounds to numerous operational difficulties. After unsuccessful efforts to make it a dynamic and efficient system, it is somewhat catastrophic. They remained on the margins of current developments in the field of management information issues the advent of technologies of information and communication. However, from 2009, he knows tremors light with the computerization of the large university library (GBU) a few years earlier from that of nationality and documentation center for scientific and technical information (CNDIST). Could be the beginning of a system dynamic process to adequately respond to users' information needs?

**Keywords:** computerization, documentary information system, congolaise.

### **Introduction**

L'information est un élément essentiel de l'activité humaine. Sa gestion est un attribut qui organise et facilite sa circulation. Suivant les structures et les environnements, sa gestion répond à une organisation spécifique appelée système d'information. Le système d'information est un concept générique qui se décline suivant les secteurs. Il est conçu en fonction des particularités du service et du public visé. Il nécessite un personnel qualifié, repose sur un matériel adéquat et un financement conséquent. Longtemps, il a fonctionné de façon manuelle. Cependant, depuis quelques décennies, ce concept est presque devenu synonyme de dispositif informatisé.

Le système d'information se caractérise par la prise en considération simultanée de nombreux paramètres et sa typologie dépend non seulement de la nature de ces paramètres, mais encore de leurs interrelations. Il ne sera pas construit de la même manière selon qu'il est réuni dans un même lieu, ou séparé à distance ou qu'il s'adresse à des publics différents. C'est le critère de ressources (Vikery, 1973). La nature des données gérées et le type de public à satisfaire, constituent l'essence d'un système d'information d'où la variation de leurs appellations tel système d'information géographique(SIG), système interactif d'aide à la décision (SIAD), système d'information documentaire (SID).

Ce travail porte sur le système d'information documentaire congolais. Dans le but de bien gérer l'information, le Congo a mis en place, au niveau national, à partir de 1971, quelques outils qui constituent le socle de son système d'information documentaire. Système classique et déficient, il est en cours de modernisation à la faveur de son informatisation. L'informatisation, serait-elle suffisante pour dynamiser le système d'information congolais alors même qu'elle fait partie d'un tout constitué par les sept M (Blanquet, 2004)?

Cet article se propose d'analyser l'impact de l'informatisation en cours dans le système d'information documentaire au Congo.

## **1. Définition et fonctions d'un système d'information documentaire**

Pour définir un système d'information documentaire, il faut au préalable comprendre ce que c'est qu'un système d'information. Un système d'information est un ensemble d'éléments en interaction et formant un tout organisé et cohérent, mis en œuvre pour gérer, stocker et permettre l'accès à l'information et défini tant au niveau des politiques que des procédures et des ressources matérielles et humaines. En fonction du public ciblé, des usages et des types de données, ces systèmes possèdent des fonctionnalités spécifiques et parfois des intitulés particuliers : système de gestion des documents techniques (SGDI), système d'information documentaire(SID), système de gestion de bases de données(SGBD) (AdbS.fr).

Un système d'information documentaire est, par contre, un système d'information qui assure la gestion et la communication des informations importantes contenues dans des documents. Cette gestion implique le repérage et la validation des sources et ressources d'information, la collecte, le traitement, le stockage, la diffusion, ainsi que les moyens de classement et de récupération des documents porteurs d'information en utilisant des outils classiques ou informatisés (AdbS.fr).

C'est donc un système bâti autour du document basé sur les opérations de la chaîne documentaire, notamment l'acquisition, le traitement, la diffusion et la conservation des données. Il permet l'accès à l'information pour répondre judicieusement aux besoins en information des usagers en vue d'optimiser au quotidien le rendement de leurs activités. C'est aussi un instrument d'épanouissement personnel et de développement socio-économique en ce qu'il met à disposition différents types de connaissances qui transforment, modèlent et dynamisent un secteur.

Il assure enfin la fonction de formateur et de guide par le biais du service questions/réponses qui permet à des usagers de poser des questions via une interface et d'obtenir une réponse personnalisée

en différé ou en temps réel sur twitter par exemple, (Accart, 2011). Un système d'information documentaire est, de ce fait, un outil de diffusion du savoir et d'appropriation des compétences dans un domaine. Son dynamisme est assujéti à des paramètres à la fois humains, matériels, financiers, de méthodologie d'évaluation et d'objectifs prédéfinis qui en sont ses principales caractéristiques.

## **2. Caractéristiques du système d'information documentaire congolais.**

Au Congo, les prémices du système d'information documentaire remontent à la création de la Direction Générale des Services des Bibliothèques des Archives et de la Documentation par arrêté n°71321/du 27 septembre 1971. Elle crée trois grandes structures, notamment la bibliothèque nationale, le centre national de Documentation ainsi que le service national des Archives. C'est un système classique constitué d'unités documentaires dans lesquelles sont placées de façon indissociable, le livre, son utilisation, le lecteur et le bibliothécaire (Ranganathan, 1963). Ce système n'a presque jamais été opérationnel pour des raisons à la fois de considération politique, d'organisation, d'infrastructures, de financement, d'intérêt, de formation et d'utilisation adéquate des professionnels (Makosso, 2013). C'est un système très limité du point de vue du nombre d'unités documentaires et, surtout, de son étendu.

Il ne couvre que la ville de Brazzaville. Les objectifs à la base de sa création visaient l'élaboration des principes pour une planification nationale des services de documentation et de bibliothèques et leur évaluation dans le pays (Kampala, 1970). Ils n'ont pas été atteints. Les efforts des organismes des Nations-Unies, notamment ceux de l'Unesco pour en faire un système dynamique et efficace en accompagnant la réalisation d'un plan de développement des bibliothèques, des services d'archives et de documentation n'ont pas abouti (Faye, 1976).

Le système d'information documentaire congolais révèle une certaine dualité due à la volonté des autorités de respecter les

recommandations internationales et leur peu d'empressement à les faire appliquer. Cela est dû, entre autres, aux considérations psychologiques liées au document. Bien que le nombre d'alphabétisés croît de façon exponentielle, jusqu'au début des années 1980, le document n'était pas considéré comme un outil pédagogique dans le cadre de l'enseignement, un élément discriminant d'accès à la connaissance, donc ayant une place fondamentale dans la société et encore moins un instrument d'appoint dans l'atteinte des objectifs nationaux de développement.

Cette conception assez subjective du document était le fait d'une orientation politique basée non sur l'épanouissement de l'homme mais sur une forme de propagande idéologique tendant à le conditionner psychologiquement (Decraenne, 2013). Depuis, le système d'information documentaire peine à se remettre de cette période à en juger par la nature des caractéristiques de ses trois grandes institutions, notamment la bibliothèque nationale qui compte moins de 4000 ouvrages et désertée par les usagers. Elle ne dispose d'aucun budget et ne mène aucune activité dévolue à une structure de cette nature (Makosso, 2013). Le Centre de documentation et les Archives nationales partagent un local exigu. Ils sont dans un état de vétusté voire de délabrement avancé. Ils ne possèdent aucun outil moderne de fonctionnement. Les Archives nationales ne reçoivent plus les versements extérieurs (Okemba, 2013). Les évolutions en cours dans le secteur de la gestion de l'information ont été ignorées jusqu'au milieu des années 2000, avant que ne soit construite la grande bibliothèque universitaire, la seule conforme aux normes internationales. En l'occurrence (ISO 11799 :2003) sur la prescription pour le stockage des documents d'archives et des bibliothèques.

La construction de la grande bibliothèque universitaire fut précédée quelques années plus tôt de l'informatisation du Centre National de Documentation de l'Information Scientifique et Technique. Ces deux exemples certes, insignifiants, mais importants au regard de l'étendue du système d'information documentaire congolais, marquent le début d'une ère nouvelle de celui-ci. Est-ce une prise de conscience des enjeux liés à l'importance de l'information dans le pays à l'heure de la société de l'information (Unesco, 2000), ou un effet de mode sans impact

réel sur le bon fonctionnement du système d'information documentaire ?

### **3. Les enjeux de l'informatisation du système d'information documentaire congolais**

L'informatisation, c'est l'action d'automatiser le traitement et la présentation des informations nécessaires pour mener une activité (Obegi, 2005). Elle implique un profond changement dans les pratiques et le mode de travail. Elle s'inscrit dans l'optique de la recherche de l'efficacité, de la traçabilité et de la réactivité (Morisse, 2008), et répond aux exigences de la société de l'information que sont : rapidité et optimisation de la qualité des services. L'informatisation est devenue un processus incontournable dans presque tous les systèmes d'information grâce aux avantages qu'elle procure. Dans un système d'information documentaire, elle permet un gain de temps et des meilleures prestations, une actualisation régulière des fonds documentaires, une traçabilité et une facilité sur les opérations de la chaîne documentaire, telles indexer et nommer automatiquement les fichiers ce qui simplifie la recherche documentaire.

En améliorant la qualité des prestations du système, elle lui fait faire des économies, notamment en supprimant les dépenses liées à l'achat du papier puisque les documents sont numérisés. Que ce soit dans le secteur public ou dans le privé, l'informatisation est une programmation initiée et accompagnée par les autorités administratives au plus haut niveau de l'Etat (Jégou, 2006), c'est pour cela qu'elle reflète chaque environnement national. Au Congo, elle n'est pas une volonté nationale de modernisation du système d'information documentaire. C'est plutôt un processus sporadique mené au gré des circonstances et de la perspicacité de certains responsables dans leurs départements ministériels ou leurs administrations respectives. Ceci justifie le fait que le centre national de documentation et de l'information scientifique et technique qui est rattaché au ministère de la recherche scientifique soit informatisé et non la bibliothèque nationale ou les centres de documentation et d'archives nationales qui dépendent du ministère de la culture.

L'informatisation de la grande bibliothèque universitaire est, par contre, une circonstance heureuse puisque construite par les Chinois dans le cadre du partenariat stratégique. Elle bénéficie de toutes les commodités d'un bâtiment aux normes internationales. D'où toute la problématique autour de l'informatisation du système d'information documentaire au Congo. Ces quelques unités informatisées non dans le cadre d'une politique nationale définie sur des objectifs précis et évaluée suivant des critères de performance, peuvent-elles représenter un début de modernisation du système documentaire ? Si l'on ne peut nier leur existence, l'on ne peut non plus ignorer le fait que la grande majorité d'entre-elles, c'est-à-dire plus de quinze, en intégrant les différents sites de la bibliothèque universitaire, n'est pas informatisée.

Et, il n'existe à ce jour, aucune mesure allant dans ce sens (Mboussa-Gassia, 2013). Cette informatisation garantit-elle désormais une meilleure qualité de prestations et un fonctionnement optimal à ces deux unités? La réponse à cette interrogation n'est possible qu'en analysant les deux unités documentaires afin de mieux appréhender leur niveau ou situation actuelle.

#### **4. Qualité et niveau de prestation des unités documentaires informatisées**

Le Centre National de Documentation de l'information scientifique et technique créé par décret n° 97-251 du 05 mai 1997 a pour mission principale de coordonner l'information scientifique et technique sur tous les plans au niveau national. C'est la première unité documentaire à vocation nationale à avoir été informatisée. C'est un centre modeste qui possédait un fonds de près de 1885 documents et 15 périodiques vivants en 2011, pour un taux de fréquentation estimé à 150 usagers par mois (Mole, 2011). Son système informatique fonctionne sur Winisis, une version du logiciel CDS/ISIS développé par l'Unesco au début des années 1960, qui a été adapté à MS-DOS à la fin des années 1980 et Windows dans les années 1990. L'existence du centre remonte, en



réalité, aux années 1980. Son fonds initial a été pillé lors des événements socio-politiques de 1993-1997. Il est en accès libre et reçoit tous les publics. L'informatisation du centre en 1997 a été un progrès indéniable dans la dynamisation de ses activités. Cependant, d'autres aspects liés à la gestion de l'information n'ont pas été satisfaits, notamment le local. Jusqu'à une date récente le centre occupait un local exigü au centre-ville.

Il vient d'emménager dans un local, encore plus petit, sur le site de l'ancien ORSTOM. Du point de vue matériel, le centre ne possède que deux postes d'accès à l'information, un pour le responsable du centre et le second pour les usagers. Le centre n'a pas de scanner pour numériser les documents. Il utilise un logiciel gracieusement offert par l'Unesco. Il n'a pas un budget de fonctionnement sûr. Dans l'incapacité de nous révéler le budget exact du centre, le responsable s'est contenté de nous affirmer qu'il bénéficiait d'un financement public (Mole, 2011).

Les acquisitions sont rares, le fonds se renouvelle très peu. Il est constitué en majorité des rapports de travaux des chercheurs de la Direction générale de la recherche scientifique. Le centre connaît aussi un vrai déficit en personnel, de façon générale, et qualifié, en particulier. Outre le responsable du centre qui est formé, plus un de ses collaborateurs, le centre ne possède pas d'autres spécialistes de la gestion de l'information, d'où l'aveu d'un membre du centre selon lequel l'information mise à disposition des usagers par le centre n'est pas pertinente par manque d'analyse préalable des besoins des utilisateurs (Mbemba, 2010). Surtout l'informatisation du centre national de l'information scientifique et technique n'a pas permis d'augmenter son taux de fréquentation.

Il demeure assez faible pour une structure de cette nature. Le taux de fréquentation de 150 utilisateurs par mois que nous a communiqué le responsable du centre est un chiffre approximatif qui n'est corroboré par aucune statistique. La réalité est que le centre recevrait moins d'usagers par mois. Si l'informatisation a amélioré le fonctionnement du centre dans l'exécution de certaines tâches, elle n'a pu par contre pallier les faiblesses du fonds qui relèvent du financement, donc de la nature des acquisitions. L'informatisation du centre national de documentation de

l'information scientifique et technique a été une optimisation technique de la gestion du centre, elle reste cependant tributaire de l'environnement politique, du management et de la gouvernance.

La grande bibliothèque universitaire pour sa part a été inaugurée le 30 mars et ouverte au public le 29 juillet 2013. C'est un bâtiment de trois niveaux bâti sur une surface de 6042 m<sup>2</sup>. Il est prévu pour abriter un fonds de 150.000 volumes et accueillir 10.000 usagers par jour. La bibliothèque a commencé ses activités avec un fonds de près de 15.000 ouvrages, 4986 mémoires, 807 compact-disques et disquettes ainsi que des perspectives d'abonnement aux bibliothèques virtuelles.

C'est un bâtiment très fonctionnel qui dispose au rez-de-chaussée d'une grande salle de stockage et de tri des nouvelles acquisitions et d'un atelier de reliure et de reprographie. Au premier niveau se trouve la banque de prêt, les salles des expositions, de consultation des archives et de mémoires, un magasin de stockage d'archives et des salles de lecture en sciences juridiques, politiques, économiques et sociales et en lettres, sciences humaines, arts, loisirs et sports, des multimédias, de recherche des enseignants, de lecture en sciences exactes et naturelles et une salle Very Important Personality (VIP).

Le troisième niveau accueille la bibliothèque virtuelle avec un parc de 150 ordinateurs, des salles de lecture en sciences de la santé, en sciences appliquées, techniques et technologies de l'information et de la communication. Cet ensemble futuriste tant par son architecture que par son équipement n'a véritablement débuté ses prestations envers le public que le 1er septembre 2013. Il est donc assez prématuré de porter un jugement sur son fonctionnement et la qualité des prestations qu'il offre aux usagers. A priori, toutes les conditions sont réunies pour qu'elle fonctionne de façon optimale. Mais au-delà de l'équipement, quelques événements malencontreux s'y étant produits, incitent à une certaine prudence.

Il s'agit notamment du recrutement du personnel qui y travaille. La plupart est constituée des non spécialistes (47 sur 60). Ainsi une première tentative d'acquisition a été confiée non à un

entremetteur en documentation mais à un commerçant qui a pignon sur rue à Brazzaville qui, sur la somme dégagée n'a pu fournir que quelques centaines d'ouvrages, la grande partie de la somme s'étant volatilisée.

Aussi pour un bâtiment devant abriter plus de 150.000 ouvrages, une ouverture à 15.000 volumes est plus qu'insignifiante. Si l'on ne peut préjuger de la rationalité du fonctionnement de la grande bibliothèque du fait de son ouverture récente, il est, par contre, possible de penser que les atouts techniques dont elle dispose ne suffiront pas pour en faire une bibliothèque efficace, dynamique et véritablement opérationnelle.

L'informatisation est une donnée importante mais, pour être efficace, elle doit s'articuler à d'autres éléments qui, peuvent ne pas être satisfaisants comme la compétence humaine, l'entretien et le renouvellement des équipements, la constance dans les financements... En somme l'ensemble des composants constituant le socle de tout système documentaire opérationnel, désignés par les sept (7) M (message, Material, Machines, Méthodes, Money, Measurement, Men). L'absence d'un seul d'entre eux, entrave de façon certaine l'harmonie du système. Il est ainsi, inopportun, pour l'instant, d'avoir une appréciation de la grande bibliothèque universitaire.

### **5. Les sept (7) M dans le fonctionnement du système d'information documentaire congolais**

Un système est un tout constitué de deux phases distinctes mais complémentaires : la phase de la réflexion, qui porte sur les interrogations à la base de sa création, et celle de l'action relative à sa réalisation et à son maintien. C'est un objet complexe formé de composants distincts reliés entre eux par un certain nombre de relations. Les composants sont considérés comme des sous-systèmes, ce qui signifie qu'ils entrent dans la même catégorie d'entités que les ensembles auxquels ils appartiennent (Blanquet, 2005). Tout système est mis en place pour un but. Il nécessite au préalable un plan qui définit chacun des éléments qui entrent dans sa construction. Il fonctionne en s'appuyant sur sept (7)

composants qui en font son essence. Le système d'information documentaire du Congo procède de cette logique.

Cependant, les systèmes varient en fonction de leur environnement de création. C'est pourquoi nous analysons chacun des composants du système documentaire congolais pour vérifier s'ils sont bien respectés dans le cadre de sa création et dans son fonctionnement.

Quel que soit leur secteur, les unités documentaires qui constituent le système d'information documentaire national du Congo poursuivent un objectif : celui de leur essence à savoir pourquoi sont-elles mises en place ? Quel est le message qu'elles portent. A cette interrogation, la réponse est claire au travers des décrets et arrêtés qui les créent (décret, 1971) : elles visent à collecter, traiter et mettre à disposition des usagers l'information pertinente susceptible de contribuer à la résolution de leurs problèmes au quotidien.

La création du système national d'information n'est pas un hasard, mais une volonté de répondre efficacement aux besoins en information des Congolais dans une société où l'information joue un rôle prépondérant à la fois dans les relations humaines et dans toute activité inhérente à la productivité et au progrès socio-économique. Le système d'information documentaire répond ainsi de manière satisfaisante à l'interrogation sur le premier élément ou (M) qui le compose à savoir le Message.

Le second composant indispensable à l'érection d'un système d'information documentaire est le matériel. Cela revient à dire que l'on crée le système avec quelle information ou pour gérer quel type d'information ? C'est un critère qui est largement satisfait parce que dans leur typologie les centres du système congolais ont des spécificités bien établies. Les Archives nationales, par exemple, n'ont pas la même orientation que le centre national de documentation ou la bibliothèque nationale. Chacun gère un type de documents différents des autres. Dans le système de l'information documentaire congolais, la nature de l'information est fonction des besoins exprimés par un secteur.

Ce qui signifie que le composant matériel ou (M) dans le système documentaire congolais est efficace parce que les unités sont des réponses ciblées en vue de combler des lacunes évidentes dans un domaine. C'est particulièrement le cas dans le secteur agricole avec le centre de documentation du ministère de l'agriculture, économique avec la bibliothèque du Ministère du plan, politique avec la bibliothèque du ministère des affaires étrangères... Le composant matériel n'entrave point le bon fonctionnement du système.

Le troisième composant a trait aux machines ou à l'équipement. En créant un système d'information documentaire, on doit définir les outils qui vont lui permettre de bien fonctionner. Sur ce point, il apparaît que la grande bibliothèque universitaire fait figure d'exception. Toutes les autres structures documentaires nationales sont soit sous-équipées, soit non équipées. L'exemple de la bibliothèque nationale qui est démunie de tout est assez représentatif de la situation générale du manque d'outils indispensables à l'efficacité du système (Makosso, 2013).

95

L'absence d'outils adéquats au fonctionnement du système d'information documentaire est une des plus grandes faiblesses du système. Elle porte sur des outils comme les bibliographies, les catalogues, les ouvrages de référence comme les encyclopédies, les dictionnaires, les annuaires, les manuels, les postes d'accès à l'information. S'y ajoutent les logiciels, les films, les lecteurs de micro fiches et de micro films.

Ce point empêcherait ainsi le bon fonctionnement et l'efficacité du système. S'il est pris en compte dans la création du système, il n'est pas concrétisé par l'achat des équipements y afférents. Le troisième (M) sur les machines pose problème dans le fonctionnement du système d'information documentaire congolais.

Un autre élément à prendre en compte dans la création et le fonctionnement d'un système est la méthode, à savoir comment le système va être mis en place. La méthode apparaît comme un élément secondaire. Certes, très peu d'unités documentaires sont construites au Congo. Celles qui le sont donnent l'impression de répondre à des clichés selon lesquels, une bibliothèque c'est un

bâtiment sans grande importance qui contient des livres poussiéreux (Makosso, 2010). Elles ignorent les normes relatives à ce type de construction. Cela s'est encore vérifié avec la construction du bâtiment de la bibliothèque nationale (Makosso, 2013). La méthode n'est pas respectée, d'où la construction des bâtiments qui nuisent gravement au système parce qu'ils ne sont pas pratiques.

Aussi un système d'information documentaire ne peut fonctionner sans moyen financier. Avec quel moyen ou (Money) va-t-il exister ? Un financement public, des fonds provenant d'une entreprise, d'une fondation, d'une Organisation non gouvernementale ? Le financement est fondamental dans les activités d'un système documentaire. Il permet d'acquérir les équipements, de faire des acquisitions, de renouveler le matériel, parfois de rémunérer le personnel. Il détermine en grande partie l'attractivité et les performances du système. Malheureusement, au Congo, les unités documentaires publiques ne sont pas financées ou presque. D'où les difficultés qu'elles rencontrent pour fonctionner correctement (Makosso, 2011).

Sur un panel de sept institutions documentaires nationales à savoir, la bibliothèque nationale, le centre national de documentation, le centre national des archives, le centre national de documentation de l'information scientifique et technique, le centre de documentation du ministère de l'agriculture, le centre de documentation du ministère de l'économie forestière, la bibliothèque du ministère du plan, aucun ne dispose d'un financement. Ce qui explique l'obsolescence de leur fonds et leur dénuement matériel voire humain.

L'efficacité ou non d'un système s'appréhende en l'évaluant ou « measurement ». L'évaluation est l'action qui consiste à mesurer le niveau de fonctionnement ou la qualité des prestations d'un service au moyen des critères bien définis en vue d'ajuster les paramètres défaillants. Les unités documentaires constituant le système d'information documentaire national ne sont jamais évaluées. L'évaluation est un maillon essentiel dans le bon fonctionnement d'un système, plus il est évalué, mieux il fonctionne, moins il l'est, peu il est efficace. Il fonctionne de façon

presque aléatoire sans tenir compte des critères de performance qui peuvent lui permettre de satisfaire les missions qui lui sont assignées. Le manque d'évaluation est donc un obstacle certain au bon fonctionnement du système d'information documentaire du Congo.

Enfin, le dernier critère c'est l'homme ou « Men ». C'est lui qui a la charge de faire fonctionner le système. Pour cela, il doit être formé pour être à la hauteur de sa tâche. Il se trouve que dans nombre d'unités documentaires congolaises, il y a très peu de professionnels. A la bibliothèque nationale par exemple sur un effectif de dix sept (17) agents, seul le responsable est formé. La bibliothèque du ministère du plan est gérée par un fonctionnaire qui n'est pas formé. Il en est de même à la bibliothèque du parlement ainsi que de celle du ministère des affaires étrangères. C'est aussi le cas de la bibliothèque universitaire où la plupart des agents n'ont jamais fait bibliothéconomie ou documentation et encore moins archives. Cette situation n'est pas due à une pénurie de personnels qualifiés, mais à des recrutements népotiques. Le manque de personnel formé est donc un handicap certain au bon fonctionnement du système d'information documentaire national du Congo.

Ce schéma classique général au bon fonctionnement de tout système d'information montre à quel point le système d'information documentaire congolais ignore beaucoup de ces critères. Alors que chacun entre dans la complexité qui constitue la clé de son efficacité.

#### **6. La complexité, clé de l'efficacité d'un système d'information documentaire**

Un système d'information est un agencement cohérent mais complexe de différents éléments. Chaque élément est un sous-système qui joue un rôle défini et prépondérant dans son fonctionnement. Il entre dans une complexité qui constitue l'essence du système mais ne peut à lui seul, représenter le système. Il en est ainsi du système informatique qui en dépit de son

importance reste un composant d'un système d'une complexité plus grande.

L'efficacité du système est donc fonction du degré de synergie dans l'apport de tous ses éléments. Plus tous les éléments sont réunis, mieux il fonctionne. Privilégier un seul au détriment des autres, ou au contraire satisfaire quelques-uns mieux que d'autres, l'empêche de bien fonctionner. Une relation d'irréductibilité entre les éléments qui le composent est nécessaire.

Cela étant, l'informatisation du système d'information documentaire congolais est une étape essentielle. Elle ne peut cependant, incarner seule la dynamisation ou la modernisation du système qui nécessite la mise en place ou l'amélioration d'autres composants qui pour l'instant ne le sont pas. La modernisation du système doit être repensée dans son ensemble pour optimiser la qualité et l'efficacité de chaque sous-système afin d'obtenir un impact au niveau du système central.

Un système d'information documentaire informatisé bénéficie de l'apport de l'informatique certes, mais il ne peut être efficace si le sous-système classification ou thésaurus à schéma fléché, par exemple, n'est pas mis en place (Blanquet, 2004). La complexité est de ce fait, la clé de tout système d'information. Elle doit conduire à une réflexion et une matérialisation de celle-ci par des actions et des mesures concrètes qui sont le fondement de l'efficacité du système.

### **Conclusion**

L'informatisation du système d'information documentaire congolais est une étape nécessaire, mais insuffisante pour garantir à elle seule l'efficacité et le dynamisme du système. Elle doit prendre en compte d'autres composants ou sous-systèmes qui entrent dans une grande complexité et qui sont la clé et l'essence du bon fonctionnement d'un système. Pour être efficace, le système congolais doit aller au-delà de l'informatisation et satisfaire à d'autres composants d'ordre à la fois psychologiques et techniques, à défaut de cela, il est impossible que le pays ait un système d'information documentaire national qui réponde de façon



satisfaisante aux attentes des usagers de l'information. Cela n'est possible qu'au travers d'une politique nationale cohérente et suivie. Elle doit définir chacun des composants du système et en prévoir les mécanismes appropriés en termes financiers, matériels et humains pour garantir leur efficacité. Ceci relève de la compétence des politiques qui malheureusement ont une conception erronée du document. Ils ne mesurent pas tous les enjeux y afférents. La situation actuelle de la bibliothèque nationale en est la parfaite illustration. Le malaise du système documentaire est si profond qu'il nécessite une nouvelle approche qui en somme serait un nouveau regard des responsables politiques. Celui-ci serait fait de considération et d'intérêt pour y apporter toute l'attention nécessaire en vue d'y remédier aux nombreuses lacunes qui l'entravent. Des initiatives sporadiques aussi intéressantes soient-elles ne pourraient se substituer à un ensemble de mesures pensées, réfléchies, accompagnées et évaluées. Le système d'information documentaire congolais ne sortira de sa léthargie que par une gouvernance rationnelle de l'ensemble de secteurs du pays. Ainsi, la prise de conscience des responsables politiques est l'élément essentiel pouvant aider le système d'information documentaire congolais à se développer afin d'arrimer le Congo à la société de l'information.

### **Bibliographie**

Ranganathan, S. R. (1963), *The five laws of library science*, Asia publishing. *Réunion d'experts sur la planification nationale des Archives, de documentation et des Bibliothèques en Afrique* (1970), Kampala : Unesco, 7-15 décembre.

Blanquet, M. F. (2004), *Quels systèmes d'information pour quels besoins des établissements* ; Bourg-en-Bresse : conférence, 8 juin

Blanquet, M. F. (2005), *Pour un système d'information adapté aux établissements scolaires*, Paris : Conférence, mars.

Elion, C. B. (2013), *Denis Sassou N'guesso et Xi Jinping inaugurent la grande bibliothèque universitaire* in : « Congo-site.com.

Faye, B.(1976), *Le complexe Bibliothèque nationale populaire, Archives nationales, centre de documentation et unité de formation*, rapport FMR/CC/DBA/76/126, paris : Unesco, 22 juin.

Jégou, J. J.(2006), *Rapport d'information sur l'informatisation dans le secteur de la santé* ; Paris : Sénat, n°62.

Makosso, J.F.(2013), *La bibliothèque nationale : une institution dévoyée*, Brazzaville : Institut français du Congo ; conférence, 17 mars, 17 p

Makosso, J. F. (2011), *Accéder à l'information à Brazzaville, un véritable parcours du combattant* in ; « la semaine africaine » n°3149 du 9 décembre, p15.

Makosso, J. F. (2010), *Documentaliste : métier méconnu et mal connu*, Brazzaville : Université Marien Ngouabi, conférence académique, 26 février, 14p

Mbemba, N. E. (2010), *Méthode de diffusion de l'information au sein du SNRA du Congo* ; Montpellier, conférence, 26-29 avril,

Mboussa, G. L. (2013), *Le FMI recommande l'informatisation de la Douane congolaise* ; les Dépêches de Brazzaville, n°1724, 19 avril.

Morisse, S. (2008), *Processus d'informatisation des systèmes d'information et nouvelle gouvernance, un paradoxe*, cadre de sante.com, mars.

Norme ISO 11799 :2003 ; spécifie les caractéristiques des magasins à usage général utilisés pour le stockage à long terme des documents d'archives et des bibliothèques. Elle concerne l'implantation et la construction des bâtiments, ainsi que les installations et les équipements à utiliser.

Obegi, B. (2005), *Guide pour l'informatisation des Instituts de micro finances : Evaluation, acquisition et mise en place d'un système d'information de gestion* ; Luxembourg,

Okemba, O. B. (2013), *La gestion des archives au service des Archives nationales*, Brazzaville : UMG, mémoire maîtrise, juillet, 85 p

Vickery, B. C. (1973), *Information system*, London, 1973.